

INTITULE DU POSTE

ENSA MONTPELLIER-2023-1423669-MCF STA-OMI cat 2

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maîtresse de conférences / Sciences et Techniques pour l'Architecture / Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région	Occitanie
Département	Hérault
Adresse	179 rue de l'Espérou – 34093 MONTPELLIER CEDEX 5

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'ENSAM compte en 2023/2024, un effectif d'environ 900 étudiants en cycles licence et master, dont environ 173 étudiants à l'école d'architecture de la Réunion, 14 doctorants, 60 étudiants en HMO, 19 en formation continue diplômante.

Dans le cycle licence, l'enseignement de l'architecture est structuré autour de thématiques différentes sur chaque semestre du cycle licence (initiation au projet architectural en S1 et S2, Habiter le territoire en S3 et S4, habiter ensemble en S5 et Penser la complexité en S6).

Un ensemble de cours de type optionnel obligatoire est proposé aux étudiants dans le cadre de UE3.

Dans le cycle Master, il est structuré autour de cinq domaines d'études : « Architecture et Milieu », « Métropoles du Sud », « Situations », « Ici et maintenant », « Habiter ».

Aux cinq domaines d'études sont associés des séminaires, en tant que lieux d'initiation à la recherche. Ils sont adossés aux axes de recherche du laboratoire LIFAM encadrés par des enseignants titulaires d'un doctorat et/ou d'une HDR regroupés au sein de ceux deux entités.

Entre les deux semestres un temps d'enseignement différent est mis en place dans les Hors Les Murs (HLM), un choix de 12 à 14 enseignements est proposé aux étudiants.

Trois grands axes stratégiques ont été définis par le Conseil d'Administration : littoralité/méridionalité, santé globale, le déjà-là.

L'antenne réunionnaise dispense l'enseignement de licence et le master depuis la rentrée 2017, un domaine d'étude propre aux problématiques du site est développé sur la thématique tropicale. Les thématiques abordées dans l'enseignement du projet étant adaptées au contexte de milieu tropical.

L'école propose un double cursus architecte-ingénieur en partenariat avec l'IMT d'Alès, ainsi qu'un double diplôme franco-espagnol avec l'Université du pays basque à San Sébastian.

DESCRIPTIF DU SERVICE – présentation des activités scientifiques de l'école

La recherche au sein de l'ENSA de Montpellier s'organise dans le cadre du **LIFAM**, une unité de recherche habilitée par le Bureau de la recherche architecturale et urbaine. Il se caractérise par une forte interdisciplinarité autour des 6 champs disciplinaires des ENSA. Les programmes de recherche et activités du laboratoire s'appliquent à croiser les regards (prismes d'observation, cadres théoriques, référents), les disciplines, les méthodes, notamment pour déployer une recherche plus transversale, à même de s'engager dans les contextes et enjeux contemporains. Les modes de recherche sont variés : recherche académique, recherche-action, recherche-création, recherche appliquée.

Le LIFAM se structure autour de 3 axes principaux, **Transitions / Confort global / Pédagogies** et autour de 2 focales :

- **Espaces-Temps et interactions** qui interroge la matérialité des formes architecturales, urbaines et paysagères et les manières de les habiter

- **Représentations, modélisation et conception** qui explore les processus d'élaboration de ces formes architecturales et des milieux.

Le LIFAM regroupe 20 enseignants-chercheurs de l'ENSAM, 20 enseignants et/ou chercheurs associés, et 17 doctorants. Il est rattaché aux écoles doctorales 58 (langues, Littérature, Cultures, Civilisations) et 60 (Territoires, Temps, Sociétés et Développement) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, et à l'école doctorale 166 (Information, structures, systèmes) de l'Université Montpellier 2.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSAM recrute un(e) enseignant(e)-chercheur(e), soit architecte soit ingénieur-architecte ou parcours équivalent. Il(elle) intervient dans le champ STA dans tous les cycles de la formation de l'ENSAM.

Il/elle dispose d'une maîtrise parfaite des logiciels de représentation et de conception architecturale mise à l'épreuve d'une pratique des métiers de l'architecture. Les compétences couvrent les fondamentaux de la géométrie jusqu'aux outils de modélisation ou de représentation en passant par la maîtrise des outils de représentation graphique de la descriptive.

La note pédagogique doit expliciter l'articulation de ces compétences dans la construction des enseignements à des étudiants en architecture, avec une attention particulière à la progressivité et à l'usage approprié des outils de conception, de dessin et de modélisation appliqués aux projets architecturaux, urbains et paysagers.

Charges pédagogiques en général

Dans sa première année de prise de poste l'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) a spécifiquement la charge et la responsabilité des enseignements suivants :

- **Licences**

Introduction aux TIC / Introduction à la PAO / Fondamentaux de CAO y compris géométrie fondamentale / Représentation architecturale et descriptive / Simulation paramétrique / Cartographie dont SIG / Modélisation et information : Introduction au BIM / Approfondissements BIM.

- **Master**

- Enseignements à développer ou conforter : Acquisition de données contextuelles avancées, pratique de la photogrammétrie / Représentation architecturale avancée
- Participation aux divers enseignements du Domaine d'études de master de l'ENSAM que le candidat a rejoint.
- Ateliers de projet S7 à S10

Charges de tutorat et/ou de mentorat

Obligatoirement assurer 3 tutorats et/ou mentorats : rapport d'études des licences, rapport d'activités des FPC, mémoire / PFE, HMONP, thèse en architecture, stages, Erasmus...

Autres tâches

Comme tout(e) enseignant(e), le(la) candidat(e) retenu(e) a vocation à s'impliquer dans les instances de l'école et dans la représentation de l'ENSAM, au niveau local, national et international

Charges scientifiques

Il(elle) a vocation à rejoindre l'unité de recherche de l'ENSAM (LIFAM) pour contribuer à son développement et son animation, en s'intégrant dans les axes de recherche actuellement développés, en lien avec le projet scientifique de ce dernier.

Il(elle) développe des recherches avec des attentes fortes en interdisciplinarité notamment sur les questions portant sur le confort, les transitions ou les enjeux de méthode.

Perspectives d'évolutions

Les charges d'enseignement présentées ci-dessus concernent l'actuel programme habilité courant jusqu'à la rentrée 2025.

Dans le cadre de la préparation à la nouvelle accréditation 2025-2030, le(la) candidat(e) doit faire des propositions pédagogiques d'avenir concrètes et donner les pistes prospectives qu'il/elle se propose de porter à l'ENSAM

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

L'enseignant(e) recruté(e) est ingénieur(e) ou architecte ou ingénieur(e)-architecte ou professionnel(le) ayant validé une expérience en lien avec l'architecture. Il/elle doit témoigner d'une formation sur les outils de CAO / DAO, BIM / IMAGES ET ACQUISITIONS et sur les logiciels professionnels de modélisation numérique tridimensionnelle d'architecture.

Maîtrise des outils numériques, du traitement des données thermiques, physiques, solaires et de modélisation climatique. Maîtrise des fondamentaux de géométrie et des outils de représentation graphique de la descriptive (axonométrie, descriptive, perspective).

La note pédagogique demandée dans le cadre de la candidature doit démontrer une capacité à :

* inscrire sa démarche pédagogique dans une progressivité depuis l'initiation à la maîtrise de l'informatique jusqu'aux travaux les plus complexes, en passant par le positionnement impératif des outils plus formels de géométrie et de descriptive.

* mettre en œuvre des modalités pédagogiques pour l'accompagnement des enseignements et des travaux d'étudiants dans le cadre du projet architectural et/ou urbain.

* à participer à la progressivité du champ STA en licence et Master et assurer son développement au sein de l'école.

* adopter une approche innovante de l'enseignement numérique, en mobilisant avec une bonne connaissance des outils et nouvelles technologies pédagogiques

* participer aux projets de recherche dans l'interdisciplinarité autour de thématiques du LIFAM (transitions, confort, pédagogie, méthode, habiter, ...).

Sont souhaitées plus particulièrement :

* Expérience et compétences relatives aux missions d'enseignement, notamment cours magistraux et coordination/animation d'équipes enseignantes au sein des ateliers de projet architectural et urbain Licence et Master.

* Expérience d'investissement dans des structures collectives, institutionnelles ou associatives.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Il (elle) doit participer à la progressivité et au développement de l'enseignement du projet en licence. Pour ce faire, il est souhaitable qu'il(elle) ait une culture du projet architectural et urbain au cœur de l'enseignement en "atelier", ainsi qu'une expérience didactique réussie dans l'encadrement et le suivi d'étudiants en architecture.

Un fort investissement dans les réflexions collectives sur l'évolution des programmes pédagogiques des Domaines d'Études de l'ENSAM est indispensable.

3 - Diplômes ou expérience professionnelle souhaités :

Diplôme d'ingénieur(e) ou architecte ou ayant une activité en lien avec l'architecture avec une spécialité de formation technique d'origine sur les outils de CAO / DAO, BIM / IMAGES ET ACQUISITIONS et logiciel de modélisation numérique tridimensionnelle professionnel d'architecture.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

Stéphane Bosc, président CFVE - stephane.bosc@montpellier.archi.fr

Autre personne à contacter

Thierry Verdier, directeur Ensa Montpellier –
thierry.verdier@montpellier.archi.fr